



Doc. 13801
22 juin 2015

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 23

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, deuxième phrase, remplacer les mots « notamment dans le contexte des services fournis au quotidien » par les mots suivants:

« notamment en raison des services fournis au quotidien ».

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
HAJIYEV Sabir, Azerbaïdjan, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
PASHAYEVA Ganira, Azerbaïdjan, CE
RZAYEV Rovshan, Azerbaïdjan, PPE/DC

1. 2015 - Troisième partie de session

